



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

POURQUOI ADHÉRER A LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE DE GIRONDE ?



La Confédération paysanne de Gironde est un syndicat agricole qui œuvre depuis 30 ans pour la défense d'une Agriculture Paysanne, respectueuse de l'environnement, insérée dans le tissu local et créatrice d'emploi.

Vous êtes exploitant-e, cotisant-e solidaire ou retraité-e ?

Si ces idées vous tiennent à cœur, nous vous proposons de nous rejoindre en adhérant pour l'année 2025 à la Confédération paysanne de Gironde.

ÊTRE ADHÉRENT-E VOUS PERMET

D'être DÉFENDU-E. Les doutes et difficultés, ça n'arrive pas qu'aux autres. On a tous besoin un jour d'être informé, conseillé, défendu, parfois même en justice.
Adhérer, c'est ne plus être tout seul.

D'être REPRÉSENTÉ-E, en Safer, CDOA, chambre d'agriculture, au conseil départemental, etc. Dans toutes les instances où se décident nos conditions de travail, l'avenir de l'agriculture et des agriculteurs, les paysans de la Conf' agissent pour une Agriculture Paysanne, pour plus de justice sociale et de solidarité.

Se syndiquer, c'est anticiper, arrêter de subir.

D'AGIR. Les cotisations permettent au syndicat d'avoir les moyens d'agir et d'être efficace. Le syndicat c'est l'affaire de tous, dans le respect des choix et possibilités de chacun.

Cotiser, c'est déjà agir !

Confédération paysanne de Gironde

201 Avenue de Labarde 33300 BORDEAUX

Tél: 0635425048 / Email: gironde@confederationpaysanne.fr

Site internet: gironde.confederationpaysanne.fr

 Confédération Paysanne33

